

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année*)	Bordereau-typé N°										
Châssis de camion av. entr. s/ttes roues		ROVER		LANDROVER - Long 2 1/4 Litre		1958/59	2'6 1 8 -C										
Caractéristiques Empattement 109" = 2'768 mm. - Moteur à essence 2 1/4 Litre. - Pédales suspendues. -																	
Enbrayage à commande hydraulique *				Carburant essence		Nombre de cylindres 4											
Constructeur du châssis The ROVER Co. Ltd., Solihull (Warwickshire) GB																	
N° du châssis frappé à l'avant à droite, s/support avant du ressort et s/plaquette constructeur																	
N° du moteur frappé à l'avant à gauche s/bloc-moteur, au-dessous sortie échappement du 1er cyl.																	
Type du moteur 2 1/4 Litre Petrol																	
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -																	
Cylindres 2'286 cm ³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm													
Temps 4		Transmission mécan. synchron. Treuil/Cabest. s/demande		Longueur		+)											
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4 x 2		Crochet de rem. s/demande **)		Largeur +)											
Entraînement s/toutes roues Vitesses en fr. -		Vitesse en prise dir. 90 km/h		Vitesse avant 1'310		Hauteur +)											
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 90 km/h		Vitesse arrière 1'310		Empattement 2'768											
Nombre de pneus 4		Bleusage différentiel -		Diam. de brq. 13, 30/13, 60 m		Porte à faux arr. +)											
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues																	
Frein à main mécanique, à expansion interne, triangles, sur arbre c.v.																	
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques		avant		arr.		Dimensions int. en mm			
A vide		-		-		-		Dimension		7.50-16		7.50-16		-		Longueur +)	
Charge utilis.		-		-		-		Charge pneu		925		925		-		Largeur +)	
Total		-		-		-		-		6 Ply		6 Ply		-		Hauteur +)	
Garantie de fabr.		-		-		2'675		-		Trackgrip		Trackgrip		-		Hauteur rideaux +)	
Poids max. garanti rr. traîn. roulant +)				Nombre de portes 2 (cabine)				Porte à faux arr. +)									
Direction: position à gauche - s/demande: à droite				Marque du moteur ROVER				C. V. frein 78 DIN									
Allègèr 90,47				Course 88,90				C. V. Impôts 11,643									
Forme de la carrosserie châssis, avec cabine fermée.																	
Nombre de places: total 3 ++)		(avant 3 ++)		milieu -		arr. -)		Places debout -									
Siège arrière -		-		Side-car -		-		-									

Phares: marque	2/ LUCAS Continental NL 700 §)	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= sép. s/ailes (nr.)	AR= au-dessus f. AR (or.)
Feux de position	2/ séparés à l'AV s/ailes §§)	Essuie-glace	2/ électriques
Phare trouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb. avec feux stop	Rétroviseur	2/ à l'extérieur s/ailes AV
Réflecteurs	2/ comb. avec feux AR et stop	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. avec feux AR (rouge)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage H ² de contrôle	1/ à gauche pr. plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12 Volts		
Secours du bruit	83 dB à 4'250 t/min. - Echappement derrière roue arrière vers la gauche		

Observations et exceptions

- *) A partir Nos. châssis: 154'800'001 et 155'800'001 vhc. av. direction à gauche. (Modèles 152'800'001 et 153'800'001 vhc. av. direction à droite. 1958) Modèles 1959: 4^{ème} chiffre = "9" (au lieu de "8").
- **) Rétrocession des droits de douane: équipement selon décision DMF du 10.2.1950.
- +) Poids max. de remorquage: démarrage facile dans une côte de 15 % av. remorque de 5'000 kg. poids total. Frein à main vhc. tracteur retient train complet dans côte de 15%
La décélération des freins doit être contrôlée lors immatriculation train routier
- ++) Nombre places assises AV: recourber levier c.v. de 50 mm vers colonne de direction.
- §) Équipement: est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.
- §§) Feux de position: fonctionnement simultanément avec les feux de route et les feux code.

Lieu et date de l'expertise-type: Thoune, le 3. 6. 1958
Berne, le 4.12.1958

La Commission d'expertise-type